

# Socialistes et écologistes

La crise climatique et la crise « silencieuse » de la biodiversité sont des défis majeurs pour l'humanité, au XXIème siècle. Mais droite et gauche n'apportent pas les mêmes réponses à l'urgence écologique.

Pour nous socialistes, le temps de la sous-traitance de la question de l'environnement est révolu. Nous devons assumer notre double identité historique, sociale et écologique. Nous devons proposer des mesures fortes, en France et pour la planète, pour inverser les processus en cours.

Fort de l'action de ses élus locaux et d'une expertise qu'il doit approfondir, le Parti Socialiste doit être le parti du développement durable.

## **Premiers signataires :**

Arnaud BOYER (Paris)

Christophe CHAILLOU (Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Loiret)

Jean-Louis JOSEPH (Vice-Président du conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Maire de La Bastidonne)

Annick LEPETIT (Députée de Paris, Adjointe au Maire de Paris)

Patricia SCHILLINGER (Sénatrice du Haut-Rhin, Maire de Hégenheim)

Clotilde VALTER (Conseillère générale du Calvados)

**Pour lire et signer la contribution, allez sur :**

<http://www.socialistes-ecologistes.com>

**ou écrivez à :**

[contact@socialistes-ecologistes.com](mailto:contact@socialistes-ecologistes.com)

## I. La crise écologique, nouveau défi pour les socialistes

La crise écologique est la préoccupation principale de ce siècle. Le réchauffement climatique est la première urgence. L'augmentation du taux de CO2 dans l'atmosphère, due aux activités et industries humaines, n'a jamais été aussi élevée depuis 650 000 ans. La valeur de +2°C est considérée comme un seuil au-delà duquel on craint des impacts irréversibles. Or, tous les scénarios d'émission envisagés par le GIEC prévoient que sans mesures radicales, il sera dépassé dans quelques dizaines d'années.

L'autre menace, c'est la « crise silencieuse » de la biodiversité : 15 000 espèces sont menacées d'extinction. 60% des services fournis par les écosystèmes et qui permettent la vie sur terre sont dégradés ou surexploités. Les pollutions s'accumulent dans tous les milieux. Les ressources naturelles s'épuisent. Plus que jamais dans l'histoire, l'existence de l'homme sur terre est mise en question.

Nos modes de vie, notre système économique et la croissance démographique en sont les responsables.

Pour les socialistes, le temps de la sous-traitance de la question de l'environnement est révolu. Le socialisme doit assumer sa double identité historique, sociale et écologique.

Les lignes de fracture entre gauche et droite sur la question environnementale sont les mêmes que sur la question sociale.

La droite prétend que le marché et la toute-puissance des innovations technologiques peuvent résoudre « naturellement » la crise écologique, voire suppléer à la nature, si on les laisse faire.

Les socialistes affirment que l'économie de marché et ses acteurs doivent être encadrés par des règles imposées par la puissance publique, pour répondre aux besoins humains au travers d'une croissance durable, et le marché doit intégrer les coûts sociaux et environnementaux de ce qu'il produit et de ce qui est consommé.

Si Nicolas Sarkozy a eu le mérite d'avoir permis le Grenelle de l'environnement, qui a été une réussite collective, nous regrettons que les mesures fortes aient été repoussées ou abandonnées, comme celle de la taxe carbone, dès octobre 2007, par Nicolas Sarkozy lui-même. Depuis, l'hostilité des élus UMP, le lobbying de groupes économiques pèsent. L'épisode de la loi sur les OGM a levé le voile sur l'attitude de l'UMP. Les premiers textes d'application du Grenelle sont également en deçà des attentes : moyens opérationnels et budgétaires flous, extension de l'agriculture biologique repoussée, trame verte affaiblie, contestation du principe de précaution...

La loi sur la responsabilité environnementale, qui consacre le principe du pollueur-payeur, oblige les entreprises à réparer les dommages causés à la nature dans les cas de pollution des sols, des eaux, ou d'atteinte à la survie des espèces et des habitats protégés, a connu le même sort. Adoptée avec retard et dans la précipitation, cette loi qui n'est que la transposition de la directive européenne de 2004 manque d'envergure. Là, la France n'a pas montré l'exemple, mais a légiféré sous la menace de la Commission européenne, à la veille de prendre la Présidence de l'Union européenne.

Ainsi, ce qui nous était présenté comme une refonte de la pensée de la droite sur la question de l'environnement se révèle finalement être le versant « écologique » de l'agitation d'un Président incohérent. De l'affichage d'une grande ambition, on est passé à de la communication.

Il ne s'agit pas pour les socialistes de souhaiter l'échec de la droite sur les questions environnementales. Car le sujet est trop grave. Par contre, nous devons inlassablement pointer les mesures oubliées, les promesses non tenues, et faire des propositions.

## II. 5 urgences

### 1 – Une croissance durable

Les socialistes ne choisissent pas entre croissance et décroissance, mais veulent une croissance écologiquement soutenable. Les outils de mesures et d'évaluation économiques doivent donc être revus.

Le PIB est un instrument de mesure de la croissance monétisée utile. Mais il ne répond pas aux défis actuels. Il rend impossible l'évaluation de la durabilité d'une politique de développement. Afin de mesurer les nouvelles politiques publiques à mener, il faut instituer un nouveau thermomètre de type IDD (Indicateur de Développement Durable), intégrant éléments de croissance traditionnels, éléments de l'indicateur du développement humain, et coûts environnementaux liés aux pollutions, à l'évolution des écosystèmes, au niveau des ressources non renouvelables.

## **2 – Décarboner l'économie**

### Mieux utiliser les marchés du carbone

En Europe, le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre couvre les émissions de 11400 centrales énergétiques et sites industriels de 27 Etats membres. C'est le principal système d'échange international d'émissions de CO2 du monde, mis en place dans le cadre du protocole de Kyoto. Il permet à des entreprises qui ne peuvent pas diminuer leurs émissions d'acheter des permis à d'autres qui les réduisent, dans le cadre de quotas d'émission fixés à l'avance. Il donne un prix au carbone et fixe une quantité d'émission à ne pas dépasser. Ce marché européen est l'embryon d'un futur marché mondial du CO2.

Les socialistes souhaitent le rendre plus rigoureux, diminuer progressivement la quantité de permis allouée afin d'augmenter les prix d'émission du CO2, plafonner les possibilités de commerce des certificats et recourir au mécanisme de développement propre et au mécanisme de mise en œuvre conjointe dans des pays tiers.

A ces conditions, dans le cadre du protocole de Kyoto, le marché des émissions européens doit être étendu au niveau international, et inclure tous les secteurs pertinents.

### La taxe carbone, vite !

Le marché des quotas d'émission ne couvre que la moitié des émissions en Europe, et le tiers en France. Il est difficile de le généraliser aux secteurs où le nombre d'émetteurs est élevé (transports, habitats, PME). L'ensemble des participants au Grenelle reconnaissait l'intérêt d'une taxe carbone. Pas le gouvernement, qui ne l'a pas retenue.

Les socialistes souhaitent la mise en place rapide d'une taxe sur le carbone, différenciée selon les secteurs pour engendrer des changements techniques et de comportements adaptés, progressive pour permettre les transitions, et significative pour être dissuasive.

Les socialistes réaffirment leur opposition à une baisse de la TIPP. Ressource fiscale notamment pour les régions et départements, la TIPP ne peut servir ni de subvention au réchauffement climatique, ni d'outil de redistribution fiscale pour laquelle l'IR est plus adapté.

### **3 - Une autre politique énergétique en Europe et en France**

1,6 milliard d'hommes n'ont pas accès à l'électricité. 2 milliards ne disposent que de bois pour se chauffer et cuisiner. Il est prévu que la consommation d'énergie primaire double d'ici 2030, dont 80% issue d'énergies fossiles, rendant impossible la stabilisation du taux de CO2 dans l'atmosphère en 2050. Il faut d'urgence une autre politique.

En Europe, la hausse des prix du pétrole et du gaz combinée à la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz a des répercussions sur les consommateurs vulnérables et renforce le phénomène de pauvreté énergétique.

Sécurité énergétique et énergie renouvelables vont ensemble. La France et l'Europe doivent être exemplaires.

#### En Europe

Suite à la volonté du Conseil européen de mars 2007, la Commission européenne a proposé, en janvier 2008, le paquet « Energie et changement climatique » qui propose d'atteindre 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, 20% d'économie d'énergie et de réduire de 20% des émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2020. Celui-ci devrait être adopté fin 2008.

Ces objectifs constituent un minimum à atteindre pour les socialistes.

Pourtant, parallèlement, la Commission poursuit l'approfondissement de la libéralisation du marché européen de l'électricité et du gaz. Cela n'est pas acceptable. La politique énergétique européenne ne peut être laissée aux mains des marchés.

Au contraire, une politique publique européenne de l'énergie doit prendre en compte les enjeux de long terme que le marché ignore : lutte contre le réchauffement climatique, politique d'indépendance énergétique, inégalités d'accès à l'énergie.

C'est pourquoi il faut : une politique étrangère énergétique commune ; un programme européen d'économie et d'efficacité énergétique ; un plan d'investissement européen dans la recherche et le développement d'énergies propres et une montée en puissance des énergies renouvelables dans le mix énergétique ; un réseau énergétique européen unique.

#### Une nouvelle ambition énergétique pour la France

Jusqu'au premier choc pétrolier, la France importait les trois-quarts de son énergie. Depuis 1973, notre pays a fait le choix d'une plus grande indépendance énergétique en développant la filière nucléaire. Cette modification du bouquet énergétique a pris 20 ans.

Avec un baril à 130 dollars, contre 25 dollars en 2003, la question énergétique redevient cruciale. La France doit redéfinir sa politique énergétique, pour allier sûreté énergétique et réduction des émissions de CO2.

#### *L'atout nucléaire*

85% de l'électricité de notre pays est d'origine nucléaire. Mais la sécurité et le rendement énergétique des installations nucléaires doivent bénéficier des dernières découvertes. Les remettre en cause impliquerait que l'on veuille sortir du nucléaire. Ce n'est pas la voie que les socialistes choisissent aujourd'hui. Toutefois, la

recherche et les investissements dans le nucléaire ne doivent pas se faire au détriment des sources d'énergies renouvelables. La France ne peut se reposer sur ses seuls acquis nucléaires.

#### *L'atout énergies renouvelables*

Par sa position géographique et l'étendue de son territoire, la France bénéficie de potentiels éolien, solaire, biomasse et hydraulique parmi les meilleurs d'Europe. Force est de constater qu'à cause d'un manque de volonté en matière d'efficacité énergétique, la part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure d'électricité diminue : 12,1% en 2006, contre 16,2% en 2001, alors que la directive 2001/CE fixe l'objectif à atteindre à 21% en 2010. La prochaine directive sur les énergies renouvelables sera un levier important pour le développement de celles-ci mais sera sans effet si en parallèle une politique d'efficacité énergétique ambitieuse n'est pas rapidement mise en œuvre.

Les socialistes proposent un plan d'investissement immédiat dans la filière éolienne et solaire d'un montant égal à celui de la filière nucléaire.

#### **4 – Sobriété et efficacité énergétique**

Crise énergétique et inégalités de revenus se conjuguent. Les ménages les plus riches consomment proportionnellement plus d'énergie que la moyenne, et polluent plus, pour une part moins importante de leur budget (5,9%). Les catégories sociales les plus pauvres dépensent en énergie la part la plus importante de leur budget (15%). Même si les carburants d'aujourd'hui coûtent moins chers qu'il y a 20 ans, c'est déjà trop pour des budgets serrés. L'énergie la moins chère, c'est celle qu'on ne consomme pas. L'agence internationale de l'énergie (AIE) estime (rapport « World Outlook 2006 ») qu'en 2030, l'efficacité énergétique représente 65% des gains possibles pour stabiliser les émissions de CO<sub>2</sub>. Le parc immobilier et le transport constituent les gisements potentiels principaux d'économie d'énergie. Plus généralement, réduction des gaspillages, écoconception, développement des outils à usage collectif, réflexion sur les distances habitat/travail : les pistes d'économies d'énergie sont nombreuses.

Il faut lancer des chantiers de rénovation énergétique des bâtiments existants, mettre en place des mécanismes financiers innovants pour des travaux d'efficacité énergétique chez les ménages modestes, préparer la transition vers des normes de constructions pour des bâtiments à basse consommation et à énergie positive.

La puissance publique doit être exemplaire et l'un des moteurs économiques d'une économie écologique. Les politiques publiques doivent intégrer des normes environnementales strictes, de même que les marchés publics.

En 2004, les transports étaient responsables de 25% des gaz à effet de serre en France. Le plan Climat, adopté en 2004, prévoyait de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 11% par rapport au niveau de 2002. Nous en sommes loin.

Le bonus/malus sur les véhicules neufs est une bonne mesure, qui ne doit pas rester isolée. Les programmes de recherche doivent être accélérés, pour atteindre la norme nécessaire de 120 g CO<sub>2</sub>/km pour les véhicules neufs dès 2012, mais aussi pour les motorisations non polluantes. Les socialistes souhaitent entre autres la mise en place de la mesure de réduction de vitesse de 10 km/h envisagée par le Grenelle et repoussée par l'UMP, et en partenariat avec les collectivités locales et régionales

favoriser le développement des activités de mobilité et redéployer le transport en commun..

Enfin, un plan national des infrastructures de transports doit être élaboré entre l'Etat et les collectivités territoriales, et intégrer objectifs de montée en puissance du fret ferroviaire.

## **5. bouleverser les comportements individuels**

Affirmer la responsabilité du système économique actuel dans la crise environnementale ne doit pas conduire à exonérer nos comportements individuels. Ils doivent changer. Les socialistes doivent faire preuve de courage. Quand, avant les municipales, les députés UMP repoussent une réduction de 10 km/h de la vitesse routière ou la création de taxes vertes en prétextant l'impopularité de ces mesures, c'est révélateur de la crainte du responsable politique face à des décisions pourtant nécessaires. De même, que n'entendait-on pas lors de la diminution de la place de la voiture à Paris, au profit des vélos et piétons ?

93% des français sont prêts à réaliser des efforts en faveur de l'environnement. Les socialistes doivent s'appuyer sur cette conscience collective environnementale grandissante pour proposer des ruptures dans nos modes de vie et nos comportements (déchets, consommation énergétique, déplacements...).

Les socialistes proposent la création d'une police environnementale nationale dont les missions seraient d'informer et de verbaliser.

# **III. Un monde écologique**

De nombreux conflits actuels ont pour cause le contrôle de ressources naturelles. A l'avenir, tous les facteurs sont réunis pour que le nombre de ces conflits augmente : demande mondiale croissante, offre raréfiée, prix élevés. Ce qu'on obtenait hier par le commerce, l'obtiendra-t-on demain par la guerre ?

En réponse, l'internationalisme des socialistes n'a jamais été autant d'actualité. Les mouvements altermondialistes ont montré que les peuples sont disponibles pour porter des réponses globales à des défis qui le sont tout autant. Régulations et institutions doivent être à la hauteur de ces attentes.

## **1 - Refuser la privatisation du vivant**

Profitant de la crise alimentaire mondiale, de la crise climatique ou prétextant aider les paysans notamment dans les pays en développement, certaines firmes multinationales (Monsanto, Bayer ou BASF) tentent de convaincre Etats et institutions internationales que les OGM sont la solution aux maux de notre siècle.

Ce faisant, une vaste entreprise de privatisation du vivant est engagée : ces firmes ont déposé 532 brevets sur des séquences génétiques favorisant l'adaptation au changement climatique. Bayer ou BASF ont prévu d'investir 1,5 milliards de dollars pour développer des plantes résistantes aux conditions climatiques difficiles.

Ces brevets pourront, à l'avenir, être opposés aux organismes publics et aux petits paysans, qui se verraient ainsi accusés d'enfreindre les règles régissant la propriété génétique.

Qui plus est, l'efficacité de telles pratiques n'est pas avérée. En avril 2008, un rapport de l'ONU rappelait que l'agriculture vivrière et les petits paysans permettaient de faire face le plus efficacement aux crises. De plus, sans recourir à la privatisation génétique, la recherche agronomique parvient déjà à élaborer, par exemple, des riz adaptés à la sécheresse.

Enfin, l'homme est loin de connaître et de maîtriser les conséquences des modifications du code génétique sur le vivant. Les conséquences de la multiplication des OGM sur les écosystèmes sont très mal évaluées.

Pour toutes ces raisons, nous devons refuser que le marché s'empare des progrès génétiques. Pour les socialistes, ce n'est pas le retour sur investissement qui doit guider les applications issues de la recherche génétique, mais bien l'intérêt collectif couplé au principe de précaution.

## **2 - Gérer collectivement les biens publics mondiaux**

Jusqu'ici, le principe de la propriété privée régissait la manière dont un pays gérait les ressources naturelles présentes en ses frontières. Peut-on poursuivre uniquement ainsi tandis que l'utilisation privée de certaines ressources jusqu'à épuisement ou dégradation avancée a des conséquences mondiales ?

Certains biens publics mondiaux (forêts, eau, ressources halieutiques) doivent être gérés et protégés collectivement, par la communauté internationale, sous l'égide d'institutions adéquates, et leur exploitation régulée par un droit de l'environnement international.

La gestion d'autres biens publics (l'air) peut être déléguée à des marchés encadrés, comme pour le marché mondial du CO<sub>2</sub>, qui doit s'inspirer du marché européen.

## **3 - Harmoniser et unifier le droit international environnemental, aller vers un droit d'ingérence environnemental**

Au côté d'un dumping social, il existe un « dumping environnemental ». Des exemples de délocalisation ou de recul des normes environnementales sont observés dans certains secteurs et dans certains pays. La puissance publique elle-même a emprunté cette logique, avec la tentative de désamiantage du porte-avions Clémenceau en Inde.

Pour y faire face, il faut harmoniser la législation internationale. Il existe environ 200 accords environnementaux multilatéraux (AME), qui se sont développés sans véritable coordination et qui sont de portée variable. Un droit environnemental international unifié et contraignant, reprendrait notamment les AME ; son application et sa sanction seraient assurées par une autorité environnementale mondiale. De nouveaux accords internationaux devraient également s'attaquer aux problèmes de la déforestation et de l'épuisement des ressources halieutiques. Peut-on laisser la déforestation gagner du terrain en Amazonie, alors que la forêt amazonienne est considérée comme le poumon de la planète ?

Il faut également bâtir un droit d'ingérence environnemental, pour permettre à la communauté internationale d'intervenir lorsque l'environnement, ou un bien public mondial, est mis en danger.

#### **4 - Réconcilier commerce mondial et développement durable**

L'OMC est régulièrement amenée à se prononcer sur des mesures de protection de l'environnement auxquelles il est reproché d'entraver la liberté du commerce. Des exceptions aux règles commerciales multilatérales sont prévues pour protéger les animaux, les végétaux, et les ressources naturelles épuisables (exception environnementale). Mais l'application qui en est faite est souvent restrictive. Dans presque tous les conflits, l'OMC fait prévaloir la liberté du commerce.

Il faut réformer l'OMC pour réconcilier commerce et environnement. Lorsqu'un litige porté devant l'OMC touche à des questions environnementales, des « experts environnementaux » pourraient siéger dans les panels chargés d'arbitrer le différend. Une procédure de consultation entre l'OMC et le secrétariat des accords environnementaux concernés doit également être prévue. Enfin, en cas de conflit entre un accord environnemental et les règles de l'OMC, l'objectif de protection de l'environnement doit prévaloir.

#### **5 - Créer une Organisation mondiale de l'environnement (OME)**

La création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME), dotée de moyens importants et stables, améliorerait considérablement le dispositif international de protection de l'environnement. L'OME développerait les activités actuellement dévolues au PNUE, gérerait le FEM, surveillerait l'application des accords existants et serait un forum permanent de négociation.

## **IV. Le Parti du développement durable**

L'écologie n'est plus un chapitre parmi d'autres dans les textes de congrès socialistes. C'est le fil à plomb de nos propositions, le préalable à notre action. Le Parti socialiste doit être le premier parti du développement durable.

Sur l'environnement, les élus socialistes locaux ont été les premiers à donner le ton de l'action. Durant la campagne des régionales 2004, il était question de faire de l'Ile-de-France la première éco-région d'Europe. Depuis 2002, les maires socialistes ont innové pour rendre la ville plus vivable et transcrire dans l'urbain les préoccupations écologiques. Les actions municipales les plus médiatisées, les plus appréciées et parfois les plus débattues, ont concerné l'écologie et la ville : velib, tramway, couloir de bus, etc. Les socialistes ont su prendre des mesures parfois impopulaires (réduction de la place de la voiture en ville), finalement plébiscitées. Les élections municipales de 2008 l'ont confirmé.

Tout le parti doit tirer profit de l'action que les élus mènent au niveau local dans le domaine du développement durable. Nos programmes électoraux devront être systématiquement passés au crible environnemental.

Enfin, la réflexion et l'expertise des socialistes sur le développement durable doit être à la hauteur de l'urgence : constamment réactualisée, aiguisée, offensive. Une convention « environnement » pourrait se tenir dans les mois suivants le prochain

congrès. Associant nos élus locaux, les associations environnementales, des experts, cette convention fera le point sur l'état écologique de la France, l'application des premières mesures du Grenelle de l'environnement et approfondira notre réflexion, pour mieux proposer.